

C. GALETS ET PERCUTEURS (P.B.)

Dans la majeure partie des sites du paléolithique supérieur du Bassin Parisien, l'identification des techniques de percussion est principalement conduite à partir de l'analyse des talons et des faces supérieures et inférieures des pièces lithiques, sur lesquels on peut observer les stigmates liés à leur détachement. Il est intéressant de constater que jusqu'à présent il était fait peu de cas des percuteurs eux-mêmes.

Il est vrai qu'en ce qui concerne les percuteurs tendres, dont l'emploi est attesté à partir du moment où l'on a affaire à une industrie laminaire de type paléolithique supérieur avec des lames à talons fins ou en éperons et des bulbes peu marqués, nous avons très peu de témoignages directs. Les rares bois animaux (bois de rennes en l'occurrence) découverts sur les quatre principaux sites du bassin parisien (Etiolles, Marsangy, Pincevent, Verberie) sont dans l'ensemble mal conservés (ceci est surtout vrai pour les extrémités) et ne présentent pas de stigmates traduisant leur utilisation en percuteur.

L'explication à cette absence peut être la suivante : un tailleur se sépare difficilement de ses bons percuteurs. Cette hypothèse quoiqu'un peu simpliste pourrait toutefois être valide pour les quatre sites, qui sont des campements saisonniers, donc de passage. Les magdaléniens n'ont sans doute pas eu l'occasion de se séparer de leurs outils (cassés!) sur ces sites alors qu'ils n'y passaient qu'un court moment (1 ou 2 mois).

Il est vraisemblable qu'aucun accident survenu lors du débitage n'a contraint les magdaléniens des 4 sites à abandonner leurs percuteurs tendres sur place. Le soin porté sans doute à ces outils "précieux" devaient en outre leur assurer une forte longévité, seule l'usure oblique de la partie active les rendant inefficaces, au long terme toutefois.

Ils les ont plutôt abandonnés, lorsqu'ils devenaient inutilisables, dans des sites de plus longue occupation (sites d'hiver par exemple) encore inconnus ou non identifiés comme tels dans la région. L'un des rares percuteurs du paléolithique supérieur découvert en France provient d'un des niveaux solutréens de Laugerie-Haute en Périgord. Cet instrument étudié et publié par F. Bordes était en contexte d'abri sous roche, dans un site témoignant d'une longue occupation. Un second percuteur en bois de renne a été découvert dans un niveau solutréen lors des fouilles d'un abri sous roche dans la province de Girona en Espagne. Ce sont quelques uns des rares exemples de percuteurs tendres archéologiques retrouvés jusqu'à aujourd'hui. Il est fort probable qu'un réexamen des collections anciennes permettrait d'accroître le nombre de ces outils. On peut postuler que leur rareté dans la littérature tient pour une part à la méconnaissance de ces instruments et des stigmates qui les caractérisent.

On peut penser que certains percuteurs ont accompagné les magdaléniens dans leur dernière demeure comme objet ayant une importance particulière pour le défunt. L'absence de sépultures magdaléniennes dans le Bassin Parisien ne nous permet de formuler cette idée qu'à titre d'hypothèse. On peut également présumer que certains percuteurs en fin d'utilisation ont été transformés en d'autres types d'outils. Pour que cette première fonction soit totalement masquée, il aurait alors fallu que la partie active, la meule, soit totalement reprise lors de cette seconde utilisation éventuelle. Ainsi un débitage de baguette sur la perche aurait conservé intacte la base du bois, dévoilant l'utilisation première. La base du bois étant une partie rarement intégrée dans l'outillage osseux, il apparaît donc tout à fait exceptionnel qu'une seconde utilisation ait pu faire disparaître des stigmates de percussion sur la meule.

Il est moins probable encore de retrouver des percuteurs en bois végétal. Les tailleurs actuels s'accordent pour dire que les bois denses tels le buis peuvent être utilisés au même titre que le bois de renne ou le bois de cerf et qu'ils laissent sur les pièces des stigmates comparables à ceux produits par ces deux matériaux. Toutefois il est fort peu probable que les magdaléniens du Bassin Parisien aient eu accès à de telles espèces d'arbres et même si cela était, les chances de conservation de matériaux ligneux sont tellement infimes, qu'il est impossible de confirmer l'existence de percuteurs "végétaux".

La percussion tendre n'apparaît donc perceptible actuellement pour les quatre sites, qu'à travers les stigmates qu'elle a laissés sur les produits débités; disposant de bois de rennes assez facilement (bois de chute ou bois de massacre) les magdaléniens les ont vraisemblablement utilisés. Les rares exemples archéologiques de percuteurs témoignant de l'utilisation préférentielle de bois de chute, nous sommes amené pour le moment à considérer ces matériaux comme base de l'outillage du tailleur magdalénien. Les corpus d'expérimentations abondantes et documentées ont en outre clairement montré l'intérêt et l'efficacité de ces matières animales lors des activités de taille.

La percussion dure, dont il est inutile de rappeler le rôle notamment lors des phases de préparation ou de réaménagement des différentes surfaces des nucléus, a également été identifiée à travers les stigmates caractéristiques qu'elle laisse sur les produits débités. Toutefois peu de galets ou rognons arrondis ont réellement été reconnus comme percuteurs durs dans les sites magdaléniens concernés. Toutefois dans d'autres régions et pour des périodes similaires ou le plus souvent distinctes (le néolithique par exemple) des galets de grès, de silex ou d'autres roches ont déjà été publiés comme percuteurs.

Pour les sites magdaléniens qui nous occupent on peut penser que ces percuteurs, éléments importants, voire indispensables, du matériel du tailleur étaient tout comme les percuteurs tendres, emportés à chaque abandon des campements. Ceci expliquerait l'absence dont il font preuve dans les sites saisonniers. Toutefois dans trois des sites (Marsangy, Pincevent et Etiolles) ont été retrouvés certains sphéroïdes ou galets ovoïdes, de silex, grès ou granit, apportés par les hommes et dont le rôle reste à définir.

Les sphéroïdes en silex de Pincevent (cf. section 36) n'ont pas été utilisés pour la percussion, mais une recherche en cours nous a permis d'identifier d'autres galets provenant d'unités non publiées, ayant probablement servi de percuteurs.

A Etiolles certains blocs de grès retrouvés à proximité de grands éclats de mise en forme des nucléus, pourraient avoir participé à cette première phase de la chaîne opératoire (communication orale : N. Pigeot et M. Olive).

A Marsangy, la fouille a livré plusieurs galets parmi lesquels 9 avaient été considérés comme d'éventuels percuteurs pour leur morphologie ou les stigmates qu'ils présentent.

Ce sont ces 9 pièces que nous étudions, en tentant d'isoler les réels percuteurs des pièces moins évidentes quant à leur éventuelle fonction.

ETUDE BIOGRAPHIQUE DE CHAQUE PIECE

1. Pièce R18-56

Il s'agit d'un appendice cortical de silex cassé anciennement et roulé ayant probablement appartenu à un bloc de taille plus importante. De petite dimension (L : 61 mm; l : 57 mm; e : 36

mm), il présente une extrémité globalement sphérique, opposée à un méplat qui correspond à une zone d'ancienne cassure patinée. L'extrémité arrondie présente bien une zone constellée de traces de percussion, mais il s'agit en fait de percussions naturelles, dues aux chocs que le rognon de silex a subi lors de son transport par le fleuve. En effet la zone "percutée" est totalement patinée et polie et ceci de façon naturelle. Aucune action anthropique n'a donc modifié la surface de cet objet et cela pose la question de sa présence dans l'habitat magdalénien (jeu, utilisation non traumatisante pour la surface de l'objet, etc...). Il ne s'agit donc pas d'un percuteur. On peut noter au passage les risques d'interprétation erronée pour la fonction de tels vestiges, dus aux convergences des morphologies et des stigmates naturels et anthropiques.

2. Pièce C12-74 (fig 69, n°1)

Il s'agit d'un fragment de rognon de silex de moyenne dimension (L : 75 mm; l : 52 mm; e : 42 mm; poids : 203 grs) portant les traces d'un débitage antérieur (négatifs d'enlèvements), limité par une gangue corticale couvrant les 3/4 de la surface de la pièce. De morphologie globalement ovulaire il possède une extrémité arrondie opposée à une extrémité anguleuse. L'arête dominant cette extrémité présente un léger mâchurage témoignant peut-être d'un égrissage volontaire de cette partie aiguë. L'extrémité opposée porte des stigmates sur une longueur de 45 mm et sur une largeur de 22 mm.

L'observation sous loupe binoculaire de cette surface, nous amène à conclure qu'il ne s'agit pas de stigmates de percussion (absence de cônes incipients, écaillures de la surface non assimilables à des stigmates de percussion,...), mais plus vraisemblablement de traces dues à une action thermique (cupules thermiques). Ce galet a donc probablement subi l'action du feu et la proximité d'un foyer en est peut-être la cause. Il ne s'agit pas par conséquent d'un percuteur.

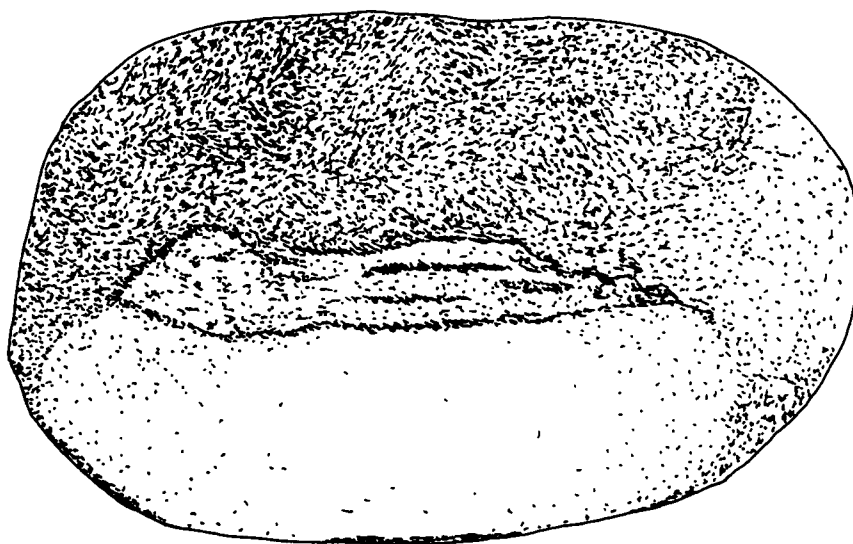
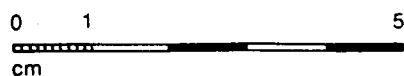
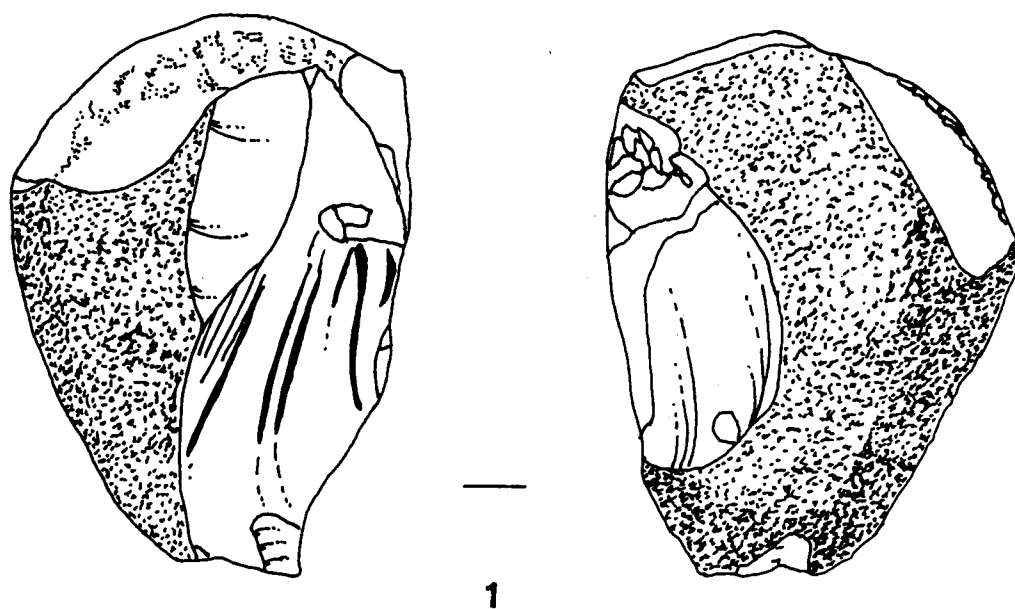
3 . Pièce E 14-173 (fig 70, n°1)

Le bloc suivant est un petit rognon de silex (L : 73 mm; l : 61 mm; e : 50 mm; poids : 300 grs), au 3/4 cortical, présentant à une extrémité une ancienne cassure plate patinée. L'extrémité opposée est un arrondi non cortical. Sur une longueur d'environ 65 mm pour 20 mm de large, des dépressions très resserrées en écailles sont associées à des fractures longitudinales et à des cupules thermiques. Tout comme le bloc précédent, il semble que ce rognon, situé également à proximité du foyer, ait subi un contact probablement non intentionnel avec des flammes. Aucun stigmate ne permet de le considérer comme percuteur.

4 . Pièce N 16-281

La pièce N 16-281 diffère des précédentes par sa nature minéralogique. Il s'agit d'un galet de granit rose, de forme ovulaire dissymétrique et de dimensions modestes (L : 87 mm; l : 45 mm; e : 37 mm; poids : 170 grs). Une extrémité arrondie est opposée à une pointe mousse. Trois surfaces relativement planes lui donne une forme triédrique.

L'observation des trois faces, des arêtes et des extrémités n'a permis de discerner aucune trace due à une quelconque percussion. Ce galet est donc resté intact. Il a été volontairement apporté dans l'habitat et si il a eu une fonction, celle-ci n'a laissé aucune trace évidente. Spatialement on le trouve associé à deux amas de débitage importants mais l'absence de stigmates interdit toute hypothèse sur son éventuelle fonction. Cette association spatiale permet tout de



2

Fig. 69 : 1 : Bloc C12-74; 2 : Percuteur K18-72.

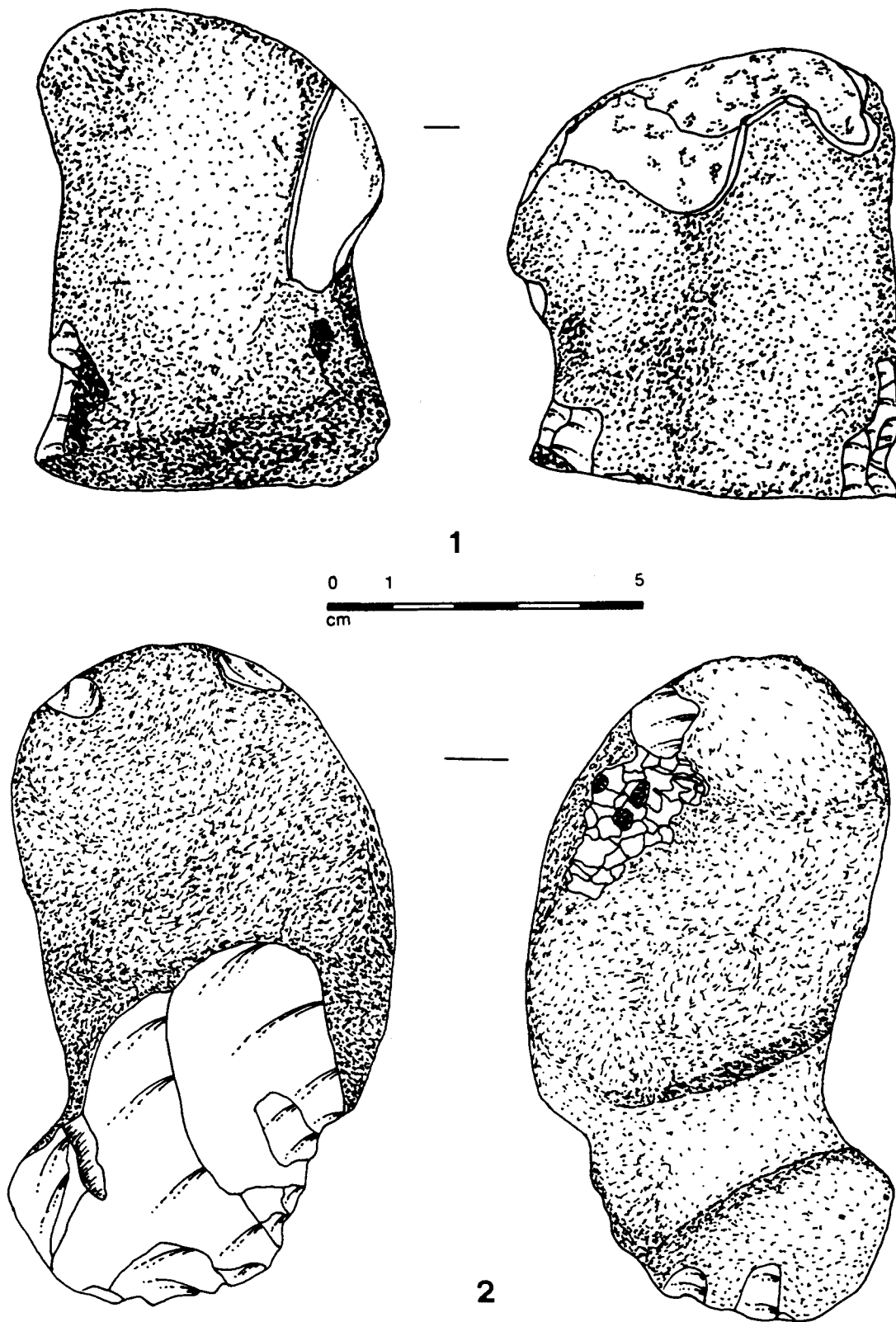


Fig. 70 : 1 : Bloc E14-173; 2 : Percuteur O20-218.

même de se demander si les stigmates de percussion seraient tout de même observables sur certains percuteurs utilisés très sporadiquement. L'expérimentation montre que certains matériaux se marquent très lentement sous l'effet des percussions mais cela n'est pas le cas pour le granit qui très vite au moindre choc, a tendance à perdre des cristaux. La pièce étudiée ne portant aucun impact il semble que l'on puisse exclure son intervention dans l'activité de taille.

5. Pièce L 22-54 (fig. 71, n° 2)

La pièce L 22-54 est un galet ovalaire de granit rose, de dimensions plus importantes que le précédent (L : 112 mm; l : 62 mm; e : 42 mm; poids : 400 grs). Sa forme ovale est pratiquement régulière exceptée une légère concavité mordant sur l'une des extrémités. Les deux grandes faces plano-convexe se rejoignent sur les côtés par deux arêtes arrondies. Seule l'une des deux extrémités, la plus robuste, présente des traces d'écrasement sur une surface allongée de 40 mm de long pour 10 mm de large. Une dépression longitudinale dans la matière, occupe l'arête distale. Il s'agit d'un écrasement du matériau, d'une perte des cristaux, consécutifs à plusieurs chocs violents contre un matériau dur. Cette surface est légèrement concave et marquée de stries longitudinales et semi transversales. Les stigmates observés, la morphologie adéquate et l'association spatiale avec un amas de débitage, nous font considérer ce bloc comme un percuteur.

6. Pièce K 18-72 (fig. 69, n° 2)

K 18-72 est un galet épais de granit rose de dimensions plus importantes que celles des blocs précédents. C'est le plus gros galet de l'ensemble étudié (L : 111 mm; l : 83 mm; e : 70 mm; poids : 800 grs). Trois faces planes, séparées par trois arêtes relativement saillantes, lui donnent une morphologie grossièrement triédrique. Les deux extrémités sont également arrondies, l'une étant légèrement plus aiguë que la seconde. Seule l'une des arêtes longitudinales porte des traces de percussion. Les stigmates sont les mêmes que ceux observés sur la pièce précédente : se développant sur l'arête une zone en légère dépression, avec une partie concave plus prononcée est due à un écrasement du matériau sur 47 mm de long pour 11 mm de large.

Ce galet a donc été en contact avec une matière dure, de façon répétée et systématiquement au même endroit. Cela évoque bien un percuteur. Le poids et les dimensions du galet en font un "outil" massif qui a dû intervenir principalement au début du débitage lors de la préparation des blocs de façon active (percuteur) ou passive (enclume). A Marsangy la mise en forme de certains nucléus a été effectuée par l'enlèvement de gros éclats, opération qui nécessitait un percuteur de bonne taille. La pièce correspondrait au module recherché pour cette phase de la chaîne opératoire. La position du bloc de granit à proximité d'un amas de débitage renforce l'hypothèse du percuteur.

7. Pièce A12-17 (fig. 71, n° 3)

A12-17 est un petit nodule de silex ovalaire (L : 64 mm; l : 42 mm; e : 37 mm; poids : 120 grs), presque entièrement cortical excepté quatre cupules thermiques sur l'une des extrémités et une zone percutée sur l'une des arêtes latérales. Cette dernière correspond à une surface restreinte de 17 mm de long et 12 mm de large, constellée de cônes incipiens témoignant bien d'une percussion. Des chocs avec un matériau dur ont entraîné le départ accidentel de deux petits éclats corticaux aux endroits percutés. Il s'agit bien d'un percuteur de petites dimensions, très maniable mais esquillé en cours de travail. Il a pu intervenir ponctuellement pour des débitages de produits

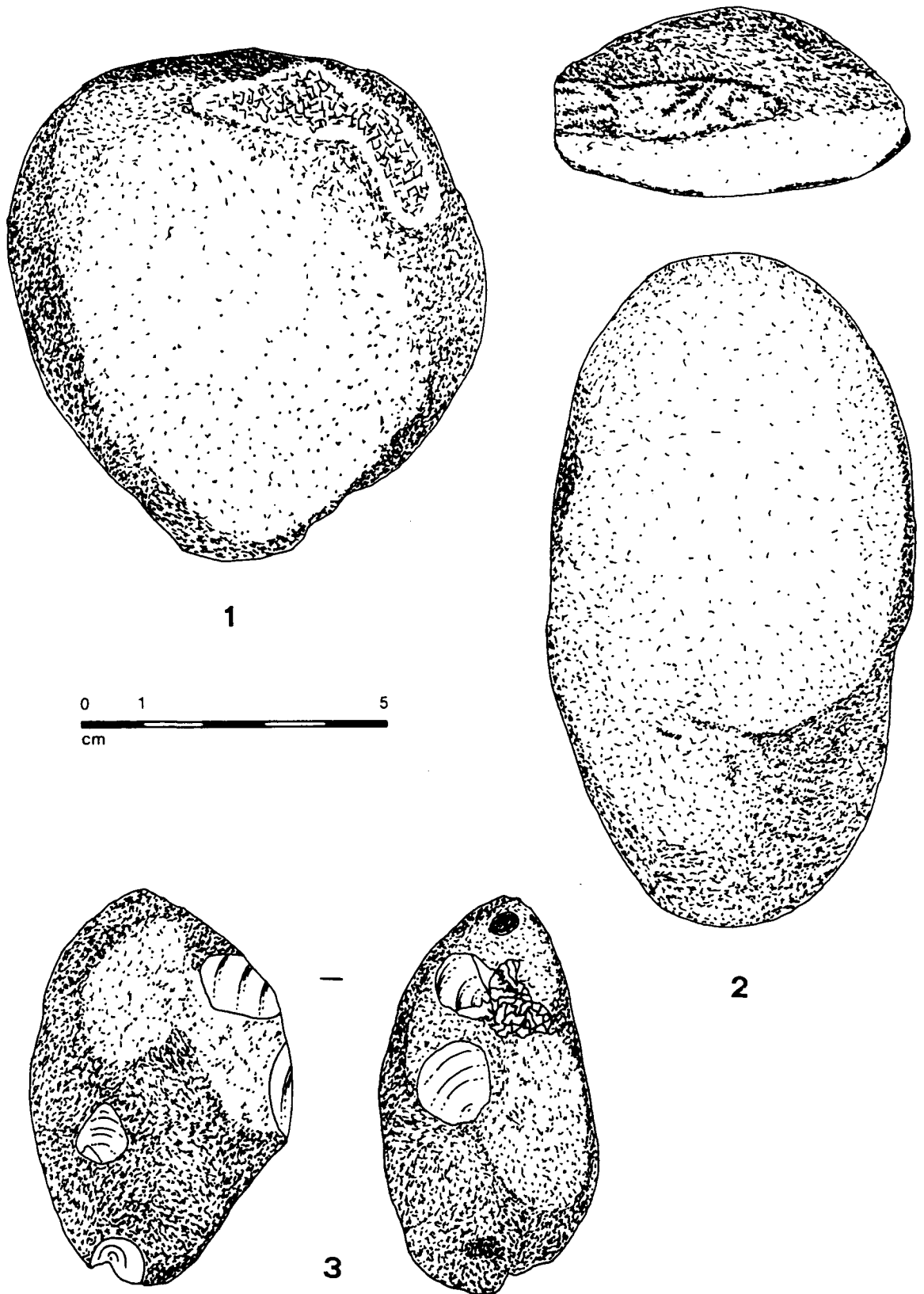


Fig. 71 : 1 : Percuteur 017-12; 2 : Percuteur L22-54; 3 : Percuteur A12-17.

de faible module ou pour le façonnage d'outils. Il est associé spatialement à un amas de produits laminaires, ce qui pourrait corroborer la seconde hypothèse.

8. Pièce O 20-218 (fig. 70, n° 2)

O 20-218 est un fragment de rognon de silex à cortex gris clair de forme "patatoïde". Il présente une extrémité totalement arrondie opposée à une surface portant les stigmates du débitage d' au minimum trois éclats. Quelques retouches irrégulières, probablement accidentelles affectent le bord de cette surface. Il s'agit vraisemblablement d'une "corne" corticale de silex difficilement exploitable, ayant appartenu à un rognon de plus grande dimension et dont le tailleur s'est débarrassé au cours de l'exploitation du bloc. Deux zones percutees sont situées sur l'extrémité arrondie. L'une présente sur une surface de 25 mm de long pour 15 mm de large, une série dense de cônes incipients très écrasés, associée à un négatif d'éclat probablement parti accidentellement lors de la percussion. La seconde zone de percussion est beaucoup moins marquée : sur une surface de 15 mm de long pour 05 mm de large, ne sont lisibles que quelques rares cônes incipients, associés à un négatif de petit éclat, épiphénomène accidentel sans doute des percussions répétées.

Il s'agit donc bien de deux zones percutees, l'une d'entre elles montrant une utilisation plus éphémère. La faible intensité des stigmates observés laisse à penser que ce percuteur a peu servi. La nature du matériau en est peut-être la raison : en effet les percuteurs en silex ont tendance à s'esquiller beaucoup trop vite au cours des percussions, ce qui fait perdre de la précision. Les tailleurs actuels préfèrent au percuteur de silex, ceux en grès, granit ou basalte qui sont indéniablement plus résistants et ont ainsi une espérance de vie plus longue. O 20-218 est associé spatialement à une grande nappe de débitage, argument qui confirme sa fonction de percuteur.

9. Pièce O 17-12 (fig. 71, n° 1)

O 17-12 est un rognon de silex du sparnacien (des argiles et poudingues) à grain grossier et à cortex granuleux épais de couleur gris noir, couvrant les 3/4 de la surface. Ces types de rognons sont exceptionnellement choisis pour le débitage en raison de la dureté de leur cortex. Celui-ci présente une forme globalement circulaire, excepté l'un des bords affecté du négatif profond d'un éclat épais cortical. L'extrémité opposée présente un méplat lisse, d'aspect poli dont il est difficile de dire si il est le résultat d'une action anthropique ou naturelle. Deux zones percutees présentant un petit groupement de cônes incipients sont situées en contre-bas de cette surface lisse, sur une légère proéminence. Elles mesurent respectivement 19 et 22 mm de long pour 15 et 12 mm de large. Elles sont le résultat d'un écrasement du matériau vraisemblablement dû à des percussions répétées. La masse du bloc (L : 86 mm; l : 81 mm; e : 59 mm; poids : 475 grs) l'a probablement fait choisir comme percuteur lourd, le maximum de son efficacité s'exerçant sans doute en début d'exploitation du nucléus (enlèvement d'éclats épais pour la mise en forme). Sa situation dans un amas de débitage assez dense, est un argument supplémentaire pour le considérer comme un percuteur. Néanmoins la faible densité des stigmates de percussion nous incite à penser que cet objet a peu servi (localisation restreinte des zones percutees, petit nombre de cônes incipients).

SYNTHESE

CHOIX DES MATERIAUX

Deux types de matériaux ont été rencontrés parmi les 9 blocs : il s'agit d'une part de galets de granit rose au nombre de trois, probablement ramassés sur les bords de l'Yonne dans les alluvions de la basse terrasse, et d'autre part de fragments ou de rognons de silex entiers au nombre de six, provenant vraisemblablement des bords du fleuve : 2 fragments ont fait l'objet antérieurement d'un débitage restreint, alors que les quatre autres n'ont pas été sélectionnés pour être exploités comme nucléus.

Les dimensions et la morphologie des blocs rapportés au campement sont relativement homogènes :

TABLEAU N° 16
PERCUTEURS ET GALETS

Rognon	Longueur	Largeur	Epaisseur	Poids	Percuteurs(+)/galets
R18-56	61	57	36	120	pas de stigmates
O.20-218	104	55	48	315	+
C.12-74	75	52	42	203	stigmates de chauffe
E.14-173	73	61	50	300	stigmates de chauffe
A.12-17	64	42	37	120	+
O.17-12	86	81	59	475	+
L.22-54	112	62	42	400	+
N.16-281	87	45	37	170	pas de stigmates
K.18-72	111	83	70	800	+

La morphologie globalement ovalaire et les dimensions moyennes en font dans l'ensemble des blocs maniables et qui ont tous pu être sélectionnés pour devenir des percuteurs.

Toutefois l'examen des stigmates rencontrés sur les 9 blocs, nous a permis de distinguer les réels percuteurs des pièces n'ayant pas exercé cette fonction.

Trois catégories ont été distinguées (cf.tableau 16).

Galets non utilisés pour le débitage :

La première correspond à deux pièces qui ne portent aucun stigmate de percussion R18-56 et N 16-281, l'une en silex, l'autre en granit. Ce sont des galets rapportés par les magdaléniens sur le site qui ne présentent aucune trace de percussion sur les différentes faces, sur les arêtes ou aux extrémités. Il ne s'agit donc pas de percuteurs. Pourquoi ont-ils été apportés sur le site ? Peut-être pour des fonctions qui n'ont laissé aucune trace.

Galets ayant subi des chocs thermiques :

La seconde catégorie correspond à 2 pièces, E 14-173 et C 12-74, spatialement et typologiquement proches l'une de l'autre. Ce sont des rognons de silex, dont l'un a été antérieurement débité, et qui présentent à l'une de leur extrémité une surface relativement large

portant des dépressions en écailles associées à des fissures longitudinales et à de rares cupules thermiques. Ces trois types de stigmates sont plutôt révélateurs d'une réaction à un choc thermique (dont il est difficile de dire s'il est accidentel ou provoqué volontairement). On peut vraisemblablement penser que ces deux rognons ont subi l'action du feu et qu'ils n'ont pas servi de percuteurs. Ils ont été découverts à proximité du foyer D 14 où ils ont pu être en contact avec la source de chaleur.

Galets-Percuteurs :

La troisième catégorie correspond à un ensemble de 5 galets et rognons sur lesquels ont pu être identifiées des traces de percussion nettes et semblables (écrasement localisé de la matière, perte de matière, présence de cônes incipients qui se recourent, ...). Il s'agit de deux galets de granit rose (L.22-54 et K.18-72), et de trois rognons de silex (A.12-17; O.20-218 et O.17,12). Si les stigmates de percussion sont facilement observables sur le silex, ils sont plus difficiles à distinguer sur le granit. En effet, on n'aperçoit pas sur ce matériau les cônes incipients caractéristiques de la percussion. On ne diagnostique alors cette action qu'à partir de la présence de surfaces longitudinales écrasées ponctuellement, à l'extrémité ou sur l'une des arêtes des deux blocs cités : L.22-54, par sa morphologie et l'emplacement de la zone écrasée a sans doute percute des matériaux durs.

Il est plus difficile de l'affirmer pour K.18-72. En effet la zone écrasée observable sur l'une des arêtes longitudinales peut résulter d'un autre type de gestes ou de fonction en rapport avec la masse du matériau : les retouches abruptes de façonnage de certains outils de Marsangy (les becs en l'occurrence) ont probablement été réalisées alors que l'outil était maintenu sur un support de travail. Le galet K.18-72, volumineux, aurait pu jouer le rôle passif d'enclume accumulant des traces de percussion causées par un autre galet, le vrai percuteur-retoucheur. La question reste donc posée de la fonction de ce galet, puisqu'il nous est difficile de trancher à partir des seuls stigmates observés. Une série d'expérimentations concernant la retouche d'outils sur enclume pourraient nous permettre de confirmer cette hypothèse.

Les trois rognons de silex présentent moins de problèmes pour l'identification des stigmates observés : ils montrent tous les trois sur une arête ou l'une des extrémités arrondies, une ou deux zones assez localisées, caractérisées par la présence de cônes incipients, associés à des esquillements, résultant des percussions répétées. La bonne prise en main de ces blocs est un argument supplémentaire qui confirme la fonction de percuteur. Toutefois la petite dimension des zones percutees ainsi que la faible quantité de cônes incipients, laissent penser que ces percuteurs ont peu servi.

Nous avons vu précédemment que les rognons de silex sont en général de mauvais percuteurs, ils s'écaillent très vite en surface offrant ainsi beaucoup moins de précision que d'autres matériaux. Il s'agirait donc de percuteurs occasionnels ayant relativement peu servi, sans doute à un moment précis de la chaîne opératoire.

REPARTITION SPATIALE DES PERCUTEURS (fig. 72) :

Parmi les cinq pièces identifiées comme percuteurs, quatre sont situées aux quatre points cardinaux autour du même foyer N19. Elles sont dans ou à proximité de différents amas de débitage denses. Cette localisation qui confirme la fonction présumée de percuteur pourrait correspondre à l'endroit de l'abandon de l'outil après une courte utilisation.

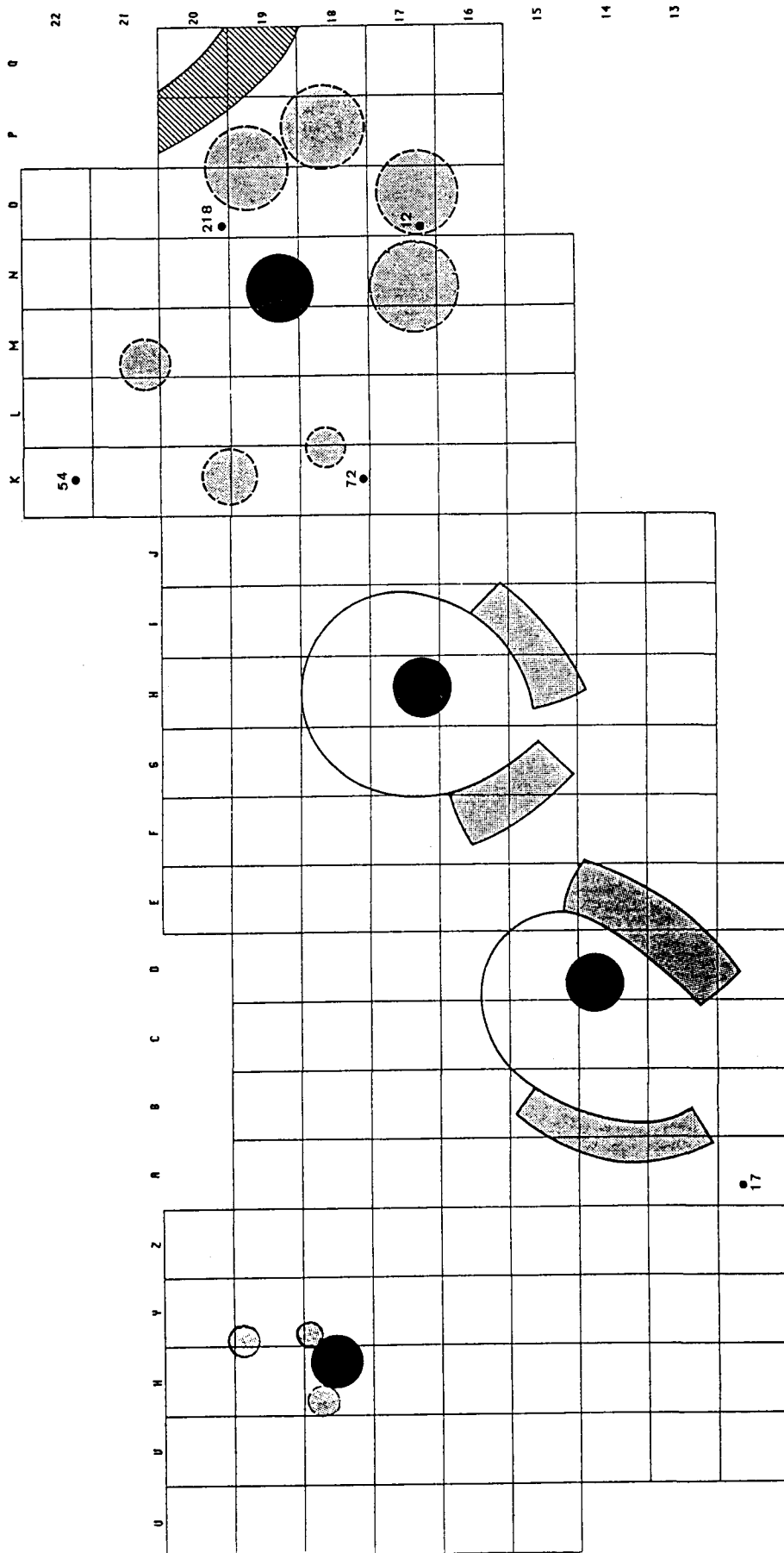


Fig. 72 : Plan de répartition des percuteurs. Ils sont presque tous localisés dans l'Unité N19, interprétée comme un atelier de taille.

La cinquième pièce identifiée comme percuteur, le petit galet de silex A12-17, est éloignée spatialement (comme elle l'est morphologiquement) des éléments de ce premier groupe. Il est situé à proximité du foyer D 14, près d'un amas de produits laminaires, constitué notamment de grandes lames. Ce petit percuteur a peut être joué un rôle soit lors du débitage de ces lames (préparation et/ou réaménagement des plans de frappe), soit lors du façonnage d'outils à partir de ces supports. On peut en effet exclure son intervention lors de la phase de mise en forme des blocs en raison du module qu'il présente.

Les quatre percuteurs "lourds" sont donc associés aux amas de débitage importants où tous les fragments de la chaîne opératoire sont représentés et le percuteur "léger" est associé à du matériel laminaire. La faiblesse numérique de ces outils nous incite tout de même à la prudence en soulignant seulement que les volumes des percuteurs semblent correspondre aux artefacts qui les entourent et donc aux activités de débitage et /ou de façonnage que cela sous entend.

CONCLUSION

Cinq pièces sur neuf présentent de réels stigmates de percussion : quatre d'entre elles ont vraisemblablement été utilisées comme percuteur et une peut avoir fonctionné comme enclume. Parmi les cinq blocs, quatre ont été ramassés uniquement pour être utilisés comme percuteur ou enclume. Un bloc a été partiellement débité avant d'être utilisé comme percuteur.

L'élément caractéristique de ce groupe est probablement le faible degré d'utilisation de l'ensemble des outils. Ce matériel ne représente très vraisemblablement qu'une image tronquée du "nécessaire" des tailleurs magdaléniens de Marsangy. Il n'a fonctionné qu'un court laps de temps durant l'occupation du site. Il s'agit des percuteurs encombrants, abîmés ou de qualité médiocre qui ont été abandonnés sur place après une utilisation limitée. Pour effectuer un travail qui ne nécessitait pas obligatoirement de très bons percuteurs (l'épannelage), les magdaléniens se sont contenté de galets passables, aisément récoltés non loin du campement. Les "bons" percuteurs (tendres comme durs) et la série de préparateurs indispensables pour un débitage de haut niveau technique tel celui de Marsangy, sont donc absents de la zone fouillée, sans doute emportés sur un autre site. Les outils de percussion abandonnés à Marsangy apparaissent alors comme des substituts locaux qui ont peut-être permis d'économiser les vrais percuteurs.

La mise en évidence de la participation d'individus juvéniles à certaines activités de taille sur d'autres sites magdaléniens du Bassin Parisien (Etiolles, Pincevent) nous permet de proposer une hypothèse supplémentaire quant à la présence de ces percuteurs à Marsangy : Il pourrait s'agir de percuteurs médiocres ramassés par des tailleurs débutants ou apprentis qui n'ont pas accès aux bons outils de leurs aînés. On peut imaginer que, comme chez les tailleurs actuels, les bons outils se prêtaient difficilement, surtout à des personnes inexpérimentées.

L'absence des "véritables" percuteurs, mise en évidence ici par l'existence d'un matériel de moindre qualité qui n'est sans doute intervenu que pendant un court fragment de la chaîne opératoire, a été constatée sur d'autres sites magdaléniens du Bassin Parisien. Il semble que les préhistoriques, à Marsangy comme à Etiolles, Pincevent ou Verberie, aient assez systématiquement abandonné sur place des percuteurs occasionnels et emporté avec eux le bon outillage. Cela constitue une information importante que l'on peut interpréter en tant qu'expression particulière du comportement économique magdalénien à l'égard de cette catégorie d'outils encore peu et mal appréhendée.